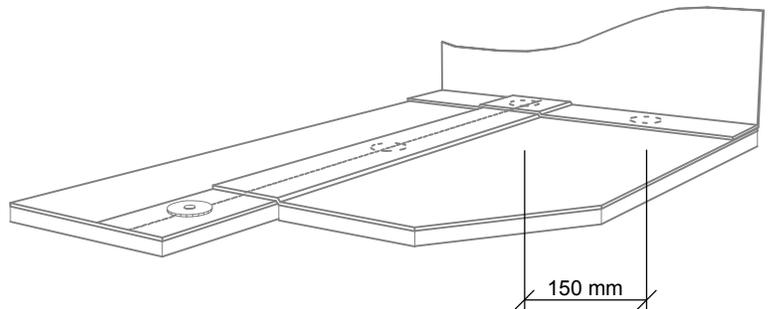


NOTE 1 : LES VIS ET PLAQUETTES DOIVENT ÊTRE INSTALLÉES À L'INTÉRIEUR ET AU **CENTRE DU CHEVAUCHEMENT SEULEMENT**.

NOTE 2: L'ESPACEMENT DES FIXATIONS SUR LES DIFFÉRENTES ZONES DE TOITURE (SURFACE COURANTE, PÉRIMÈTRE ET COINS) DOIT ÊTRE CHOISI SELON LA CHARGE CAUSÉE PAR LE VENT, TEL QUE DÉTERMINÉ EN UTILISANT LE CALCULATEUR EN LIGNE (WIND-RCI) DU CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHE DU CANADA (CNRC).



RÉSISTANCE DYNAMIQUE D'ARRACHEMENT (RDA)

- SCHÉMA D'ANCRAGE :	ESPACEMENT :	RÉSISTANCE :
	305 mm (12 po) C.C.	- 1,9 KPA (- 40 PSF)

COEFFICIENT DE SÉCURITÉ :

SELON LES EXIGENCES DE LA NORME, LA RÉSISTANCE DYNAMIQUE D'ARRACHEMENT (RDA) PUBLIÉE EST RÉDUITE PAR UN COEFFICIENT DE SÉCURITÉ DE 1,5.

LA DISPOSITION DES ANCRAGES A ÉTÉ DÉTERMINÉE SELON LA NORME CSA A-123.21-10. CES RÉSULTATS NE SONT VALIDES QUE SI VOUS UTILISEZ LES MEMBRANES, FIXATIONS ET AUTRES COMPOSANTES APPROUVÉES POUR CE SYSTÈME. POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPOSANTES DU SYSTÈME, VEUILLEZ CONSULTER LE RAPPORT PUBLIÉ PAR UN LABORATOIRE AUTORISÉ.

COPYRIGHT 2016 SOPREMA



1688, J-B Michaud
Drummondville, QC J2C 8E5
WWW.SOPREMA.CA

TITRE:		XPRESS VAP'R BOARD DISPOSITION DES ANCRAGES SELON CSA A-123.21	
PROJET:		NUMÉRO DESSIN:	
ÉCHELLE:	(N.T.S.)	DATE:	2016-05-19
			SOP-23-6-1